

Séance extraordinaire du 11 mai 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 11 mai 2017 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
	Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Directeur des travaux publics – Processus de dotation

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

300-2 Programme « Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » - Reconstruction de la rue du Pont

300-3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Système de son au Centre Quatre Saisons
- 700-2 Centre Quatre Saisons – Identification municipale

900	VARIA
------------	--------------

- 900-1 Coopérative de solidarité de Bouchette – Demande d'appui

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2017-05-11-131

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Directeur des travaux publics – Processus de dotation

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018
- 300-2 Programme « Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » - Reconstruction de la rue du Pont
- 300-3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Système de son au Centre Quatre Saisons
- 700-2 Centre Quatre Saisons – Identification municipale

900	VARIA
------------	--------------

- 900-1 Coopérative de solidarité de Bouchette – Demande d'appui
900-2 Modification du calendrier des séances ordinaires de conseil

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Directeur des travaux publics – Processus de dotation

M.B. 2017-05-11-132

Considérant la résolution M.B. 2017-04-03-095 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 avril 2017;

Considérant la résolution M.B. 2017-05-01-114 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} mai 2017;

Considérant la rencontre du comité de travail tenue le 3 mai 2017;

Considérant les discussions que certains membres du conseil ont eues avec des candidats potentiels;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale pour rencontrer un candidat potentiel au poste de directeur des travaux publics et de négocier avec cette personne et lui offrir le taux horaire convenu entre les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

M.B. 2017-05-11-133

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Les travaux inclus à l'intérieur de cette programmation sont : Reconstruction de la rue du Pont et travaux relatifs à l'épandage de 0-¾ sur tous les chemins en gravier.

300-2 Programme « Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » - Reconstruction de la rue du Pont

Avis de motion pour adopter un règlement d'emprunt relativement à la reconstruction de la rue du Pont

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, annonce ce 11 mai 2017, qu'un avis de motion est donné en vue de la présentation lors d'une séance du conseil subséquente, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de reconstruction de la rue du Pont.

Conseiller au siège 2
Steve Lefebvre

Reconstruction de la rue du Pont – Mandat pour devis d’appel d’offres

M.B. 2017-05-11-134

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, pour mettre à jour le devis d’appel d’offres pour les travaux de reconstruction de la rue du Pont, incluant la réfection de deux parties du réseau d’égout, parties situées sur la rue Lecompte.

Adoptée à l’unanimité

300-3 Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Système de son au Centre Quatre Saisons

M.B. 2017-05-11-135

Considérant les demandes de prix effectuées par la directrice générale adjointe, Raymonde Tremblay, auprès de trois fournisseurs, afin de procéder à l’installation d’un système de son au Centre Quatre Saisons;

Considérant les prix obtenus de deux fournisseurs;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services de la compagnie « Électromax » et ce, pour l’installation d’un système de son au Centre Quatre Saisons au prix de 3040\$ plus taxes, système incluant deux micros sans fil, un amplificateur 4 zones et 3 paires d’haut-parleurs. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons » (03-600-00-000) et les crédits proviendront du poste « Surplus accumulé affecté - Centre Quatre Saisons ».

Adoptée à l’unanimité

700-2 Centre Quatre Saisons – Identification municipale

M.B. 2017-05-11-136

Considérant le prix obtenu d’Imprimak enr pour fabriquer et installer une identification municipale sur la devanture du nouveau pavillon du Centre Quatre Saisons;

En conséquence, sur la proposition d’Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de retenir les services d’Imprimak afin de procéder à la fabrication et à l’installation d’une identification municipale sur le Centre Quatre Saisons et ce, au coût de 1250\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons » (03-600-00-000) et les crédits proviendront du poste « Surplus accumulé affecté - Centre Quatre Saisons ».

Adoptée à l’unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Coopérative de solidarité de Bouchette – Demande d’appui

M.B. 2017-05-11-137

Considérant la fermeture du dépanneur local depuis le 30 avril 2017;

Considérant qu’une coopérative a été créée en vue d’offrir de nouveau le service de dépanneur dans la municipalité de Bouchette;

Considérant la demande d’appui déposée par une administratrice de cette coopérative de solidarité de Bouchette;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d’appuyer et de soutenir la Coopérative de solidarité de Bouchette dans ses démarches visant le maintien du service de dépanneur dans notre municipalité.

Adoptée à l’unanimité

900-2 Modification du calendrier des séances ordinaires de conseil

M.B. 2017-05-11-138

Considérant la résolution M.B. 2016-12-05-261 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016 concernant le calendrier des séances ordinaires de conseil pour l’année 2017;

Considérant qu’il y a lieu de modifier la date pour la tenue de la séance ordinaire du mois de juillet 2017 qui devait se tenir, selon le calendrier, le lundi 3 juillet 2017;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires et de tenir la séance ordinaire de conseil du mois de juillet 2017, le lundi 10 juillet 2017.

Adoptée à l’unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n’est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2017-05-11-139

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19 h 45.

Adoptée à l’unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière